

Commune de CHAON (Loir-et-Cher)
PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Le vingt-huit novembre deux mil dix-neuf, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chaon, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Patrick MORIN, Maire.

Etaient présents : MM. Patrick MORIN, Alain PAVEAU, Patrick SCIOU, Bernard VANNIER, Guy MARCHAND, Mme Maryse FRIQUET, MM. Thierry PFOHL, Eric LASSERRE, Mme Christelle AUPY.

Etait absent : M. Roch HOLLANDE

Convocation : 19 novembre 2019

Mme Christelle AUPY a été nommée secrétaire.

Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 octobre 2019

Les membres de l'assemblée, à l'unanimité, ADOPTENT le procès verbal de la séance du conseil municipal du 15 octobre 2019.

Ordre du jour :

- Achat de columbariums
- Révision de la convention avec l'association des « Amis de la Maison du Braconnage »
- Saison de pêche année 2020
- Rivière aux Loches : travaux d'aménagement – demande de subvention
- Informations et questions diverses

Un point a été ajouté à l'ordre du jour :

- Réhabilitation du chauffage de la mairie et de la bibliothèque – Demande de subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité, la modification de l'ordre du jour.

Achat de columbariums

Dans le cadre de l'aménagement du cimetière, le conseil municipal a décidé le 7 février 2019, l'achat de deux columbariums. La société CATON a proposé à la commune deux monuments de six places chacun pour un montant de 7 000 euros TTC.

Une subvention de 2285 euros a été attribuée au titre de la DETR.

Révision de la convention avec l'association des « Amis de la Maison du Braconnage »

L'association des « Amis de la Maison du Braconnage » représentée par sa présidente Noëlle GARDET demande le renouvellement de la convention concernant la mise à disposition d'équipements et des locaux du musée de la Maison du Braconnage et suggère quelques modifications à y apporter.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- RENOUELLE la convention avec l'association des « Amis de la Maison du Braconnage » pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction
- ACCEPTE une partie des modifications proposées

Saison de pêche - année 2020

Le Maire propose aux membres du conseil de fixer les dates d'ouverture et de fermeture pour la saison de pêche 2020 à l'étang de la Croix Saint Marc ainsi que les tarifs :

Dates d'ouverture et fermeture :

- Ouverture : le samedi 21 mars 2020 - 6 heures
- Fermeture : le dimanche 28 octobre 2020 - 18 heures

Tarifs 2020

Les tarifs restent inchangés soit :

- | | | |
|--|----------|---------|
| • Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans | | |
| • Carte journalière enfant (de 12 à 16 ans) | 1 ligne | 3.50 € |
| • Carte journalière - adulte | 2 lignes | 6.50 € |
| • Carte annuelle (réservée habitant de la commune) | | |
| ✓ Adulte (2 lignes) | | 48.00 € |
| ✓ Enfant (1 ligne) | | 20.00 € |

Pour ligne flottante ou plombée à l'exclusion de tout autre engin et ligne notamment à la pêche au lancer léger (limité à 4 carpes)

Ventes

- cartes journalières : bar-tabac et mairie
- cartes annuelles : mairie

Un rempoissonnement est prévu également.

Rivière aux Loches : travaux d'aménagement – demande de subvention

Afin de mettre un terme à l'affaissement des berges de la rivière aux Loches qui dure depuis de nombreuses années (aucune solution apportée à ce jour), des travaux de renforcement sont nécessaires.

Des devis ont été effectués pour un renforcement de berge :

- en technique végétale
- en enrochement

Le Conseil municipal privilégie la solution de l'enrochement (plus résistant dans le temps).

Une dotation départementale d'aménagement durable 2020 est proposée par le conseil départemental destinée à cofinancer des projets de développement durable sur le territoire.

Le Conseil accepte les travaux d'enrochement et permet au Maire de solliciter une demande de subvention au titre de la Dotation Départementale d'Aménagement Durable 2020 auprès du Conseil Départemental au taux le plus élevé.

Réhabilitation du chauffage de la mairie et la bibliothèque – Demande de subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale

Monsieur le Maire expose le projet pour le budget 2020 de changer le système de chauffage de la mairie – bibliothèque (actuellement citerne à gaz) par une pompe à chaleur. Le coût estimé des travaux serait de 14 829.00 € HT.

Il propose également de solliciter une subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale.

Le Conseil accepte les travaux de changement de système de chauffage à la mairie- bibliothèque et autorise le Maire à solliciter la subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale au taux le plus élevé.

QUESTIONS DIVERSES

Aménagement de la salle multi-activités

Les travaux sont terminés. Les associations pourront ainsi profiter d'un coin cuisine et d'un espace sanitaire.

Vœux du Maire

Les vœux auront lieu le vendredi 17 janvier 2019 à 18h30

Distribution des colis de Noël

La distribution aura lieu le samedi 14 décembre 2019.

Goûter de Noël des enfants

Un goûter sera servi aux enfants de Chaon le mercredi 18 décembre 2019 à 15h dans la salle multi-activités.

Départ de Benjamin CHANGEUX

Benjamin CHANGEUX, agent communal, intégrera les effectifs de la commune de Chaumont sur Tharonne au début de l'année 2020.

Séance levée à 19h55

Le Maire
Patrick MORIN